

## Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de la prévention des risques*

### **Décision du 21 septembre 2011 portant nomination (selon le cas renouvellement ou première nomination) des membres du groupe d'experts toxicologues auprès de la direction générale de la prévention des risques**

NOR : DEVP1124967S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,  
Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère chargé du développement durable ;  
Vu la décision du 17 juillet 2008 portant création et nomination d'un groupe d'experts toxicologues auprès de la direction générale de la prévention des risques,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le mandat exercé par les personnes suivantes au sein du groupe d'experts toxicologues chargé de déterminer les valeurs seuils de toxicité en situation accidentelle auprès de la direction générale de la prévention des risques, est renouvelé :

M. Alain Baert.  
M. Albert Berends.  
M. Patrick Breton.  
M. Bruno Huart.  
M. Patrick Lévy.  
Mme Virginie Noël.  
M. Jean-François Régnier.  
Mme Sylvie Tissot.  
M. Gautier Vincent.  
M. Jean-Martin Vincent.

#### Article 2

Mme Cécile Deust d'Haultfoeuille est nommée membre du groupe d'experts toxicologues chargé de déterminer les valeurs seuils de toxicité en situation accidentelle auprès de la direction générale de la prévention des risques.

#### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 21 septembre 2011.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la prévention des risques,*  
L. MICHEL